



TRANSMIS LE 28/03/2026  
REÇU LE 28/03/2026  
AFFICHÉ LE 30/03/2026  
NOTIFIÉ LE 30/03/2026  
PUBLIÉ LE 30/03/2026  
EXÉCUTOIRE LE 30/03/2026

2026/...

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE  
- 95130 -**  
-----

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 MARS 2026  
DÉLIBÉRATION N°09**

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – CRÉATION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) – DÉTERMINATION DES CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES POUR SA COMPOSITION.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-six, le 26 du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence du Maire, Xavier MELKI.

**Étaient présents** les Conseillers Municipaux (Classés par ordre d'âge), déclarés élus par le Bureau Electoral le 15 mars 2026 :

CHANUDET Roland, Doyen	LÉPRON Frédéric	MELKI Xavier, Maire sortant
CAVECCHI Marie-Christine	BOULLÉ Patrick	DERFOUF Faïza
FIFI-LOYALE Ginette	ENEDAGUILA Pasionaria	KOKCIKARAN Gaëlle
SENSE Nadine	DUCROCQ Jacques	ESNAULT Rokhaya
SCHIDERER Michelle	BANNOU Mohamed	MANGA Aurélie
GONZALEZ Françoise	GAILLARD Franck	LOPEZ BRASA Zuriñe
PHINITH Vathoulom	FORTUNATO Sabrina	HECQUET Céline
GAYET Jean-Marc	AUBOIN Stéphane	FERREIRA Sophie
LE BÉCHEC Étienne	PAIS Nathalie	VASSEUR Marc
DE CARLI Bruno	DUBOURG Xavier	BARTECKI Valentin
ASARO Dominique	HALABI Patrick	AMASH Salih
MAKOUNDIA Alain	LE BERRE Claire	SATTAPPANE Rina
DECOURTY Florence	PRÉVOST Camille	HILDMANN Anton

**Secrétaire de séance** : Sabrina FORTUNATO

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2026, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*



## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 MARS 2026 DÉLIBÉRATION n°09

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – CRÉATION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) – DÉTERMINATION DES CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES POUR SA COMPOSITION.**

### Le Conseil municipal

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-5 et L.1411-6, L.2121-21 et L. 2121-22,

**VU** les articles D.1411-4 et D.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur la fixation des conditions de dépôt des listes avant constitution de la Commission de Délégation de Service Public,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** le renouvellement du Conseil Municipal suite aux Élections municipales du 15 mars 2026,

**VU** l'installation du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

**VU** le Procès-Verbal du 20 mars 2026 relatif à l'élection du Maire et des Adjoints,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de procéder à la création de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) qui aura compétence pour la nouvelle mandature, et sera chargée de l'analyse des dossiers de candidature et de dresser la liste des candidats dans le cadre des délégations de service public,

**CONSIDÉRANT** que cette commission doit être composée, pour les communes de plus de 3 500 habitants, de M. le Maire ou de son représentant, président, et de cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, ainsi que de cinq suppléants élus dans les mêmes conditions,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de fixer au préalable les conditions de dépôt des listes afin d'élire les membres de la Commission de Délégation de Service Public,

**CONSIDÉRANT** que les membres titulaires et suppléants de la commission seront élus lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, au scrutin de liste, suivant le système de la représentation proportionnelle, avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

**CONSIDÉRANT** que les listes déposées pourront comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir,

**CONSIDÉRANT** qu'en cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et qu'en cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus,



Secrétariat Général

Question n°09 du CM 26/03/2026 – P 2/2

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**APRÈS** en avoir délibéré, **à l'unanimité des votants**, le Conseil Municipal

**Article 1 : FIXE** comme suit les conditions de dépôt des listes des candidats de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) :

- les listes seront déposées ou adressées à l'attention de M. le Maire **au plus tard le mardi 14 avril 2026 - midi** ;
- les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, conformément à l'article D.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants ;
- la Commission, une fois créée et ses membres élus, sera compétente pour tous les dossiers de délégation de service public.

**Article 2 : PRÉCISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de cinq jours à compter de 24 heures après l'élection, en application des dispositions du code de justice administrative.

**Article 3 : PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**À l'unanimité des votants**

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**  
 Maire de Franconville-la-Garenne  
 Conseiller régional d'Ile-de-France



**Acte à classer**

DEL26032026Q09

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-03-28T16-53-50.00 ( MI268662931 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20260326-DEL26032026Q09-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : COMMANDE PUBLIQUE - CRÉATION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) - DÉTERMINATION DES CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES POUR SA COMPOSITION.

Date de décision : 26/03/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants  
5.3.4. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [09 - CP - CDSP 2026.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/03/26 à 16:53

Par [SADEQ Fatiha](#)

Transmis

Date 28/03/26 à 16:53

Par [SADEQ Fatiha](#)

Accusé de réception

Date 28/03/26 à 16:56